

POEC

DEVENIR AIDE CANALISATEUR

PROCHAINES RÉUNIONS D'INFORMATION COLLECTIVES :

- JEUDI 9 MARS, 9H**
- JEUDI 16 MARS, 9H**
- JEUDI 23 MARS, 9H**

Dans les locaux du CEREF - 27520 BOURGtheroulde-INFREVILLE



DÉPARTEMENTS
SEINE MARITIME / EURE

Métier : l'aide canalisateur intervient sur tous les domaines couverts par les activités de la construction des réseaux de canalisation :

- construction, développement et entretien des canalisations,
- mise à disposition des réseaux : eau potable, assainissement, eaux pluviales, gaz, électricité, communications, chaleur...
- développement économique de structures : ports, aéroports, installations industrielles, plates-formes pétrolières ...
- respect de l'environnement : collecte, traitement et recyclage des eaux usées et des déchets...

Son activité consiste à aider à réaliser, entretenir ou rénover :

- toutes canalisations, réseaux secs, réseaux humides (gravitaires et sous pression)
- des ouvrages maçonnés connexes aux réseaux
- des réseaux drainants
- des équipements hydrauliques : stations de captage, de pompage, de relèvement, de stockage et de traitement d'eau potable et tous systèmes d'épuration des eaux ...

EN PRATIQUE

- **Lieu de formation :** CEREF
781 Rue de Thuit Hébert,
27520 Bourgtheroulde-Infreville

- **Dates de formation :**

- du 11 avril au 16 juin 2023

- **dont stage en entreprise :**

- du 22 au 26 mai 2023,
- puis du 5 au 9 juin 2023

- **Durée de la formation :** 308 heures (44 jours)
- Période en centre de formation : **238 heures** (34 jours)
- Période en entreprise : **70 heures** (10 jours)

LA PRISE EN CHARGE



Prise en charge (directement auprès du prestataire de formation)

- **Coûts pédagogiques :** 100% de prise en charge

Inscription aux réunions auprès de son conseiller Pôle Emploi ou du CEREF

Sélection des candidats : Mathieu MOERMAN
mathieu.moerman@ceref-btp.fr – 06 98 71 52 99

Financement : Chloé PINEAU HAMARD

chloe.pineau-hamard@constructys.fr - 07 71 35 74 14

LA FORMATION S'ADRESSE :



- Aux demandeurs d'emplois, inscrits à Pôle Emploi
- Débutant acceptés

PRE-REQUIS

- Savoir lire, écrire, compter
- Maîtriser le français

PROGRAMME DE FORMATION



- Fondamentaux techniques : remise à niveau en calcul, signalisation temporaire de chantier, réglementation routière
- Prévention et sécurité (habilitations électriques et Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR))
- Lecture de plans / marquage piquetage
- Réaliser la construction d'un réseau d'adduction d'eau potable
- Réaliser la construction de réseaux d'assainissement collectif
- Blindage de fouilles / technique du boisage
- Sauveteur Secouriste du Travail
- CACES R482 Cat A (engins de chantier : mini pelle jusqu'à 6 tonnes, dumper jusqu'à 6 tonnes)



LES BÉNÉFICES POUR LES STAGIAIRES

- **L'employabilité assurée :** Découvrir un secteur qui recrute et se former à un métier en développant ses compétences opérationnelles.
- **Une formation spécifique :** Bénéficier d'une formation avant l'embauche, avec la possibilité de poursuivre sur un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- **Des compétences développées :** Acquérir des compétences sur des savoir-faire précis et opérationnels, répondant aux attentes des employeurs.

